

SE HERNIN

- enquête de l'an 12
- état des Diers

1806

Du...
...ponibles
...bea trvin
...j'en
...leur mes
...catéchis-
...dévotion
...ours où
...ce l'on
...t comme)

n

nin

qu'il

St-Hernin, 1^{re} Ventose an Douze, 21 fevrier 1804

~~Le sieur Le Guével~~

St-Hernin

1^o St-Hernin patron de La Sacristie

2^o 1200 aines et environ 1000 communicants

3^o Deux pretres sont absolument necessaires.

4^o Sans reponse

5^o je desire illa sieur Levent pour vicar

6^o Jean Le Guével ne en la treve de St-Hernin

preste de la paroisse Le 11 jan 1738; ordonne
père Le Samedi de la paroisse 1762

8^o vous recevrez sur une piece separee

la reponse à l'article 8.

9^o Sans reponse

Jean Le Guével desservant (comme)
de St-Hernin

S^t Hernin, 1^{er} Ventose an douze, 21 fevrier 1806

Jean Le Guével, Desservant de S^t Hernin

Messieurs l'archantel et frotte, Vicaires généraux du
finistère

Messieurs

La succursale de Saint Hernin a trois chapelles disponibles
Notre Dame de Hêlin, Saint François et S^t Anne. Les trois
sont dans un état de décence et de sûreté convenables. j'en
demande la disposition au gouvernement au nom de tous mes
paroissiens. Elles sont utiles 1^o pour y faire les catéchis-
mes et les écoles, 2^o pour y dire la messe à la dévotion
des fidèles et pour y aller en procession dans les jours où
l'on y est autorisé par la loi, 3^o les offrandes que l'on
y fera pourront contribuer à leur entretien comme
à celui du presbytère et de l'église succursale.

Respect et considération

Jean Le Guével Desservant S^t Hernin

Vous maire et adjoint municipal de S^t Hernin
certifiez que l'exposé ci-dessus contient vérité, qu'il



St Hernin

Carbais 26. février 1806.

✓

Monsieur,

m.^r herve' de St. hernin n'ayant pu se faire
transporter à l'hôpital Civil de quimper,
pour avoir trop retardé, est actuellement
à Carbais chez le Docteur Claret.
Sa santé va toujours fort mal;
Cependant le médecin assure la guérison;
mais il faudra du temps pour
l'effectuer. ne pouvant venir par

Lui-même M. Hervé me charge
de faire passer à votre grandeur
les notes suivantes, relatives aux
églises et Chapelles de la paroisse:
1^o L'église paroissiale est en bon état
ayant été réparée au printemps dernier
avec le Clocher et la Croix

2^o au presbytère il manque des réparations
mais en bois et non en pierre tout nous
avons abondance.

3^o Dans le mur du Cimetière la Croix
enclavé un oratoire avec autel et
Balustrade, dédié à St Anne.

les dimanches et fêtes le peuple y va
faire ses dévotions. ce bâtiment fort
gros est en bon état, excepté des

Les vitrages qui sous peu seront réparés.
Ce seroit dommage de le détruire.

4.^o il existe sur la même paroisse une autre
Chapelle nommée notre Dame de hellene
place assez dévote. L'été dernier on l'a fait
Couvrir et blanchir. il y manque seulement
un vitrage qu'on fera réparer aussitôt
que les offrandes y suppléeront. la vente
de cette chapelle bâtie de petites pierres ne
produiroit à la commune aucune ressource.

5.^o il existe encore une petite chapelle sous le
nom de St. François des bois. et de l'ont fait
Couvrir et blanchir. depuis les offrandes de
par ailleurs, on en réparera la vitre.
elle est bâtie également de petits Cailloux,
ainsi la vente n'en produiroit rien.
aucune de ces chapelles n'est à charge aux
paroissiens: ainsi leurs vœux se

viennent à eux de leur part pour
leur conservation. ^{avec sollicité & l'assistance de}
vous l'organe des Nations d'un p'tre que j'estime
de grace. Monseigneur, de y proposer
Respect avec lequel j'ai l'honneur
d'être.

Votre Obedissant
Serviteur

La Navenne

Notaire à Carthage

Monsieur
Monsieur l'Evêque
De Quimper
En son Palais épiscopal
A Quimper

E

21 juin 1816

Etat des biens et revenus de la fabrique de St Germain

Paroisse de Benaux

Un champ affermé 15^l 30^c

Valeur capitale	Produit annuel	Rentes de fondations	Charges	Revenu net
au denier 20 370 ^l	15 ^l 30		Le 1/3 pour im- position 3 ^l 15	12 ^l 35

Observations

1° On ignore les charges des
2 fondations ci contre

Fondation de
Monsieur de
Rivault 375^c

1/3 à déduire 3^l

2° Il y a plusieurs rentes et
fondations sur ces biens
qu'on dit avoir été vendus

Fondation de
Monsieur Even 9^l

1/3 à déduire 3^l

3° La fabrique ne touche que
la fondation de Monsieur Even

22^l 55^c

15^l 30^c

38^l 5^c

Le procureur de celui qui
doit l'autre moitié en

perçoit les arrérages
Depuis 21^{ans} affirme qu'il

ne paiera que les cinq den-
niers annuels après être

signifié. Le fabrique de
Germain n'ose signifier

Je certifie le présent état conforme aux renseignements que m'a donnés M^r Casquer, Doyen
de St Germain. Le C^{te} Curé de Carhaix